



VILLE DE SAINT-SEVER

La cité historique des Landes

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, M. Arnaud TAUZIN, maire de SAINT-SEVER (Landes), certifie avoir fait afficher à la porte de la mairie, du 11 septembre 2023 au 27 octobre 2023, l’avis d’enquête publique pour un projet d’édification d’une centrale solaire photovoltaïque au sol de 5,6 hectares environ, sur la commune de Saint-Sever.

Fait à Saint-Sever, le 27 octobre 2023

Le Maire,
Conseiller Régional de la Nouvelle Aquitaine,



Arnaud TAUZIN